



Programme de formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité Éducateur Sportif

Mention Activités Aquatiques et de la Natation

1/ Publics visés par la formation

Cette formation s'adresse à tous les publics

Prérequis :

Certificat médical (modèle vierge fourni)

Diplôme PSE 1 ou 2 et à jour de formation continue

Diplôme BNSSA et à jour de recyclage

Attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum (modèle vierge fourni)

2/ Objectifs de la formation

A l'issue de la formation individualisée le stagiaire sera capable :

- d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.
- de mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.



Positionnement :

Une partie individualisée pourra être déterminée en fonction de l'appréciation des formateurs et de l'expérience professionnelle et/ou de formation du participant. Cela consistera soit en un approfondissement du programme, soit en une mise à niveau partielle pour tout ou partie du groupe des stagiaires. Les contenus d'individualisation sont spécifiques à l'organisme de formation.

3/ Contenus de la formation

Identifier les différents temps

Définir et s'approprier les termes relatifs à la grille

Identifier les caractéristiques des publics

Prendre en compte les spécificités du domaine aquatique

Organiser la séance matériellement

Concevoir, écrire, définir des objectifs

Identifier les motivations des pratiquants et les facteurs influents

Proposer des séances adaptées

Définir les conditions nécessaires au progrès

Créer un lien entre les séances en utilisant les bilans effectués

Connaître les facteurs influençant la progression

Identifier les différentes formes de messages

Adapter la communication à la situation

Mettre en œuvre les gestes et procédures de premiers secours

Gérer les sécurités passives et actives

Connaître le corps pour protéger

Gérer les conflits, les conduites à risques

Maîtriser les différentes formes d'évaluation



Identifier les critères d'évaluation et les observables

Savoir proposer des remédiations

Connaître les différents supports

Connaître les règles spécifiques de l'activité

Utiliser différentes méthodes et différents environnements de travail

Individualiser ses méthodes par rapport à la typologie du public

Evaluer le niveau des pratiquants

Mobiliser des connaissances pédagogiques

Mobiliser des connaissances scientifiques

Maîtriser les étapes de construction du nageur

Maîtriser les différents outils et supports pour les activités de forme et santé

Maîtriser le cadre support natation scolaire et éducation nationale

Maîtriser le cadre support associatif

Maîtriser le cadre support public

Maîtriser les différentes techniques de nage

Maîtriser les différentes techniques pédagogiques du champ AAN

Connaître les principes sécuritaires des activités

Connaître les principes règlementaires des activités

Connaître les différents types d'employeurs

Connaître l'organisation fédérale du domaine

Savoir intervenir en toute sécurité

Faire appliquer les règles de prévention et le POSS

Maîtriser les conduites à tenir en cas d'incendie

Identifier les structures participant à la gestion des APS en France et leurs missions



Identifier les différents acteurs et leurs prérogatives dans le mouvement sportif français

Identifier les différents outils informatiques

Réaliser et animer une présentation informatique

Rechercher des informations

Repérer les différents types de projet

Définir des objectifs, intégrer son action à un fonctionnement

Identifier les moyens disponibles, vérifier la faisabilité du projet

Organiser et gérer son projet

Connaître les différentes formes d'évaluation

Dresser un bilan post évènement

Identifier les caractéristiques évolutives

Connaître les prérogatives de son diplôme

Identifier les structures d'emploi

Intégrer les droits et devoirs de l'éducateur sportif

Mettre en avant ses qualités

Se créer un réseau, se faire connaître

Repérer les futurs partenaires

Contribuer à la programmation

Participer au suivi administratif

Participer à la gestion financière

Sensibiliser au développement durable

Faire appliquer une démarche d'éducation citoyenne

Prévenir les différentes maltraitances



4/ Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée de la formation totale : minimum 600 heures en centre de formation et 300 heures en structure de stage. Le tout entre 8 à 12 mois selon le type de parcours.

La formation se déroule en présentiel.

5/ Moyens et méthodes pédagogiques

Moyens mis en œuvre :

Supports papiers et numériques.

Méthodes pédagogiques :

- Démonstration en temps réel
- Démonstration commentée justifiée
- Étude de cas
- Méthodes interrogatives
- Exposé interactif
- Mise en situation

Moyen de suivi de l'exécution de l'action de formation : quotidiennement et pour chaque demi-journée, le stagiaire remplit une feuille d'émargement afin d'attester de leur présence. Mise en situation et questionnaire en plénière.

6/ Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Sanction de la formation :

Épreuves validées et contrôlées par la DRAJES

Diplôme délivré par la DRAJES

Le participant doit valider les 4 Unités Capitalisables (UC) afin d'obtenir le diplôme.

La validation partielle (1, 2 ou 3 UC) est possible.



L'évaluation se fait conformément à l'Arrêté du 29 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention Activités Aquatiques et de la Natation.

Les épreuves sont évaluées individuellement.

7/ Modalités d'accessibilité

Adaptation et mise en place de compensation en fonction du type de handicap (à faire valider en amont par la DRAJES)

Contact Référent Handicap : Alexandre MARION - 06 30 77 33 76 – contact@fnmns-occitanie.com

Délai d'accès : 15 jours

8/ Prix

Voir devis.

Organisme non assujetti à la TVA, article 293 B du CGI.

9/ Qualité et indicateurs de résultats (année 2023)

Taux de satisfaction des apprenants : 81,5 %

Nombre d'apprenants : 13

Taux de réussite : 85 %

10/ Nomenclature du diplôme

Niveau de diplôme visé par la certification : 4.